



# Yvorne Grandeur Nature

## Procès-verbal de l'assemblée générale d'Yvorne Grandeur Nature Lundi 17 novembre 2025 à 17h au bâtiment de la Grappe à Yvorne

- Présents :** Comité Ph. Gex, A. Barbay, J.-Ph. Burdet, F. Deladoey, L. Fivaz, Th. Heger, M. Mayencourt, C.-A. Mayor, Ph. Schenk, J.-D. Suardet  
Cl. Ansermoz, P. Ansermoz, J.-L. Berdoz, Ch. Bernasconi, F. Blanc, G. Bochud, E. Bolomey, C. Bonjour, M. Bonvin, A. Borter, G. Chareyre, A. Delavallade, G. Devaud, M. Dubuis, C. Duruz, A. Faggion, C. Gaillard, C. Gex-Fillettaz, A. Gosteli, M. Isoz, K. Maret, J. Martin, C. Minod, F. Monod, S. Petter, F. Serena, M. Suardet, M. Tauxe
- Excusés:** J. Hauss-Meyer, A. Hoffmann, Z. Rätz, E. Chollet
- Invités :** Céline Duruz (attachée de presse), Sylvain Gaeng (B+G), Pascal Jatton (Thematis), Serge Rentsch (B+G)

### 1. Propos de bienvenue du président

Philippe Gex salue les participants et rappelle l'importance de cette assemblée générale, au moment où démarre la phase 2 (valorisation économique) d'YGN. Il évoque les difficultés du marché du vin et réaffirme sa conviction que notre projet est une chance à saisir pour relancer l'appellation Yvorne, et pourrait même servir de modèle d'affaires à d'autres régions vaudoises, voire suisses. Il se félicite de voir Yvorne faire œuvre de pionnière, comme il y a quelques décennies avec Terravin, et voit dans le soutien de la Confédération et du canton de Vaud une légitimité accrue qui nous engage à aller résolument de l'avant. Il remercie de même notre mécène privé.

### 2. Bilan 2019-2025 (cahier des charges viticole et biodiversité)

Au nom de la HES Changins, Serena Fantasia dresse un état des lieux, évoque quelques réalisations récentes et parle des tâches qui nous attendent dans les mois à venir. Cf. le document *YGN\_ppt assembl\_2025\_Changins* en pièce jointe, dias 1 à 10.

Raymond Delarze part de l'inventaire des espèces de 2019 pour exposer nos objectifs, les espèces cibles et les résultats réjouissants enregistrés 6 ans plus tard. Il décrit la lente, mais constante progression des biotopes et plaide pour leur densification, tout particulièrement au cœur du vignoble. Cf. le document *PPT YGN\_Présentation\_BIODIVERSITE* en pièce jointe.

### 3. Les grandes lignes du projet YGN, phase 2

Philippe Gex reprend la parole pour évoquer les 3 grands axes de la phase de valorisation économique 2025-2028. Cf. le document *YGN\_GrandesLignesPhase2* en pièce jointe.

### 4. Cahier des charges vinification et labellisation

Professeur à la HES Changins, Jean-Philippe Burdet énumère les étapes qui conduiront de l'élaboration du cahier des charges « cave » à la labellisation. Il est prévu d'associer les producteurs à la mise en place de règles relativement « light », qui devraient être prêtes pour le millésime 2026 en vue d'une labellisation dès 2027. Cf. le document *YGN\_ppt assembl\_2025\_Changins*, dias 11 à 14.

### 5. Le parcours éco-œnotouristique

Pascal Jatton, directeur de l'agence Thematis (ingénierie culturelle et touristique, scénographie et mise en valeur du patrimoine) détaille les deux éléments qui constitueront le parcours éco-œnotouristique : le parcours proprement dit dans le terrain, autour du et dans le village, et le centre d'accueil et d'interprétation, qui devrait idéalement prendre place dans l'ancien bâtiment du feu sur la place du Torrent, avec l'accord de



# Yvorne Grandeur Nature

la commune. Cf. le document *YGN\_AG\_251117\_THEMATIS* en pièce jointe.

## 6. Marketing – promotion

Serge Rentsch, de l'agence B+G, dévoile la stratégie marketing qui assurera la notoriété et sans nul doute le succès de la marque YGN : segmentation clients, objectifs, plan d'action, médias sélectionnés et univers visuel. Cf. le document *YGN\_Présentation\_AG\_BG* en pièce jointe.

## 6. Plan financier

Claude-Alain Mayor détaille quant à lui le financement acquis pour les quatre ans à venir (Confédération, canton, privé). Il explique la plus-value attendue sous forme d'un meilleur prix de vente, et rend les producteurs attentifs à la contribution qui leur sera demandée sous forme d'une participation par bouteille labellisée YGN dès 2027. Cf. le document *YGN\_PrésentationFinancement* en pièce jointe.

## 7. Témoignages

Le président des Artisans Vignerons d'Yvorne, Alain Barbay, tient à souligner tout le bénéfice qu'il attend de la 2<sup>e</sup> phase du projet pour l'appellation et ses acteurs, et en particulier pour la coopérative.

Philippe Schenk, au nom du groupe éponyme, insiste sur l'identité des valeurs promues par YGN avec celles de son entreprise. A ses yeux, la voie tracée jusque-là et les objectifs futurs s'imposent comme une évidence. Cf. le document *YGN\_Présentation Schenk\_AG 171125* en pièce jointe.

Jean-Luc Berdoz confirme le plein soutien des agriculteurs de la Plaine du Rhône, qui ont pour la plupart déjà opéré un virage bio et souhaitent être associés à YGN. Ils sont particulièrement intéressés à la création d'un espace de vente de produits locaux.

Laurent Fivaz, responsable du Groupement forestier des Agittes, rappelle la très forte interconnexion entre la forêt et la vigne dans les zones-lisières, les synergies possibles (valorisation des ceps arrachés comme bois d'énergie, possible remplacement des piquets métalliques par du chêne des environs, et surtout fabrication d'une septantaine de barriques en chêne local, qui seront disponibles pour la récolte 2027). Cf. le document *YGN\_Agittes\_ 17-11-25* en pièce jointe.

## 8. Partie statutaire

YGN se doit (notamment vis-à-vis de l'OFAG) de démontrer que ses adhérents sont prêts à apporter un soutien financier, même modeste. Il propose donc à l'assemblée d'approuver une proposition de cotisation différenciée en trois catégories (dès 2026) :

- professionnels qui mettent leur vin sur le marché : 500.- / an
- professionnels sans mise sur le marché : 100.- / an
- sympathisants (non professionnels) : 50.- / an

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

La séance est levée à 18h45 et suivie d'une partie plus conviviale autour d'un petit buffet préparé par la maison Reichenbach et de quelques flacons offerts par la commune.

Aigle, le 19 novembre 2025  
Claude-Alain Mayor